



EXTRAITS DU RAPPORT

CONCOURS OCTA RANG - Session 2022

Placées sous la présidence du général (2S) Gilles **DOREMUS**, les épreuves du concours OCTA RANG 2022 se sont déroulées conformément aux textes de référence. **5 places au maximum étaient offertes à ce concours.**

Le présent rapport traite de l'organisation et du déroulement des épreuves, des appréciations portées par les membres des jurys sur les épreuves et sur la valeur globale des candidats, décrit l'action des jurys et présente quelques observations et propositions.

1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

Douze candidats ont déposé un dossier de concours, ont été autorisés à concourir et onze se sont présentés aux épreuves. Neuf ont été déclarés admissibles. **Cinq candidats ont été admis, le dernier avec une moyenne de 12,25/20.** Un candidat est inscrit sur liste complémentaire.

2 - ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

L'épreuve d'admissibilité a été organisée dans une salle unique à Villejuif (Les Esselières). Cette épreuve consistait en une évaluation écrite de connaissances professionnelles (durée 3 heures - coefficient 2 - note éliminatoire <05/20).

Les questions étaient les suivantes :

- En matière de programmation et de conduite des opérations d'infrastructure locative du programme gendarmerie nationale (P152), citez les quatre (4) étapes de la phase de conduite d'opération ainsi que les documents produits à l'issue de chacune de ces phases.
- Citez les quatre (4) critères de sélection sur lesquels s'appuie la commission nationale d'agrément afin de proposer au sous-directeur de la gestion du personnel la liste des candidats autorisés à suivre la formation au brevet supérieur de spécialiste.
- Précisez quelles sont les cinq (5) règles de sécurité fondamentales liées à la manipulation d'une arme à feu.
- Citez 4 (quatre) types de contrôle relatifs à l'emploi de la dotation financière des unités élémentaires (DFUE) pouvant être réalisés sur pièces par les échelons de commandement.
- Les matériels de la gendarmerie sont classés en quatre (4) catégories et répartis en positions administratives. Énumérez les quatre (4) classes et indiquez pour chacune d'elle une position administrative possible.

La moyenne de cette épreuve est de 12,10/20 (8,91 en 2021). 1 candidat a reçu une note éliminatoire (3 en 2021).

Remarques sur la forme

Sur la forme (orthographe, grammaire, syntaxe), et considérant les exigences associées à cette épreuve écrite d'admissibilité pour laquelle les réponses à questions ne nécessitent pas de longs développements, le bilan est globalement positif, les candidats ayant dans leur ensemble su se mettre au niveau des attendus de ce concours. Néanmoins, un manque de structure dans les réponses formulées a parfois été relevé chez certains candidats, notamment lorsque les questions posées appellent des réponses sous forme d'énumérations ou d'itérations.

Remarques sur le fond

Le niveau des candidats, bien que satisfaisant et attestant globalement d'un bon niveau de préparation, demeure toutefois assez hétérogène même si 9 copies corrigées sur 11 présentent un niveau de note supérieur à la moyenne.

Quant aux questions posées, celles-ci ont globalement été comprises. Toutefois, il a été relevé dans certaines copies des hors sujet, voire des réponses incomplètes ou imprécises notamment en ce qui concerne l'emploi de certains mots-clés attendus par les correcteurs.

Aussi, lorsqu'une notion n'est pas maîtrisée, il est alors préférable de s'abstenir de réponse, au risque sinon de formuler explicitement des éléments de réponse erronés, de faire du hors sujet ou bien encore du remplissage artificiel.

Suggestions diverses

Au titre des conseils prodigués aux futurs candidats, nous ne saurions trop recommander :

- de lire attentivement les questions et de prendre le temps de la réflexion avant de répondre ;
- de répondre avec précision aux questions posées ;
- de rédiger simplement les phrases ;
- de répondre avec les connaissances acquises et issues de la réglementation et non avec des approximations ou des interprétations.

3 - ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION

Les épreuves orales ont eu lieu à **Melun les mercredi et jeudi 16 et 17 mars**. L'épreuve sportive a eu lieu sur les emprises sportives de Melun **le vendredi 18 mars 2022**. Aucun candidat n'était affecté en outre-mer.

31 - Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

La moyenne s'établit à **11,10/20 (11,64/20 en 2021)**.

Cette épreuve consiste en un entretien avec le jury s'appuyant sur le dossier professionnel du candidat déclaré admissible. L'entretien vise à mettre en valeur l'aptitude du candidat à l'état d'officier de gendarmerie au regard de ses acquis de l'expérience professionnelle durant son activité de sous-officier de gendarmerie. À partir du dossier professionnel du candidat, le jury a toute latitude pour élargir la discussion.

Ce dossier comprend un rapport établi au titre de la spécialité librement choisie par le candidat lors de son inscription, parmi celles prévues par l'arrêté du 20 août 2021 (AGP, AI, ARM-PYRO, AEB, GLF, IMP, RC).

Remarques sur la forme :

L'organisation et la logistique du concours sont performantes avec un soutien permanent et attentif aux demandes des examinateurs.

Tous les candidats ont respecté les attendus pour ce concours. Ils se sont présentés de manière réglementaire et dans une tenue soignée.

Remarques sur le fond :

Une grande majorité des candidats sont parus davantage en stress que l'an passé, hypothéquant des qualités perçues à travers le dossier RAEP, les notations et leur parcours professionnel.

La plupart des candidats ont des difficultés à cerner le rôle, les valeurs et la carrière d'un officier. Ils conçoivent le statut d'officier comme une continuité du statut de sous-officier.

Il faut noter que le concept de RAEP conduit les candidats à se limiter dans leurs réflexions à leur périmètre restreint selon leur spécialité. S'ils maîtrisent leur sujet, ils ne prennent pas suffisamment de recul ou de hauteur y compris dans leur dominante et manquent de notions générales. Les connaissances sur l'institution sont globalement faibles.

Suggestions diverses

Il est fondamental de réfléchir sur le rôle de l'officier qui n'est pas seulement le « grade d'après ». Un gradé, aspirant à devenir officier, devrait se présenter avec des connaissances dépassant sa spécialité.

32 - Épreuve sportive

La moyenne est de 13,50 (13,65 en 2021).

L'épreuve de course de demi-fond : 3000 mètres (coefficient 1 - sans note éliminatoire) s'est déroulée dans de bonnes conditions matérielles.

IV - CONCLUSION - PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU JURY

Ayant présidé ce concours, il me paraît opportun d'insister sur le fait qu'un entraînement à l'épreuve d'aptitude avec le jury apparaît nécessaire.

Le général (2S) Gilles DOREMUS
Président du jury